

**AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DE LAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du
18 Mars 2019

Monsieur Patrick Jean BASTIDE a
consenti un legs universel

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux
termes du procès-verbal d'ouverture
et de description de testament reçu par
Maître Jean-Pierre REVERSAT, notaire à
MONTREJEAU (31210) 3 Voie du Bicente-
naire en date du 17 Juin 2020 duquel il
résulte que le légataire remplit les condi-
tions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé
auprès du notaire chargé du règlement
de la succession : **Maître Jean-Pierre
REVERSAT, notaire à MONTREJEAU
(31210) 3 Voie du Bicentenaire**, ré-
férence CRPCEN 31057, dans le mois
suivant la réception par le greffe de l'ex-
pédition du procès-verbal d'ouverture du
testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en posses-
sion.
